

Ma déontologie

Si mon “*rôle*” est de vous informer, de vous prévenir sur le déroulement possible de certains événements ; en revanche, **je ne suis pas là pour vous dire ce que vous avez envie d’entendre, ni pour vous bercer d’illusions et encore moins pour vous prendre en charge**. La voyance comme l’astrologie sont des outils intéressants dont le but est de vous permettre de mieux appréhender les situations futures qui jalonneront votre existence. De fait, **il n’y a pas de place pour la complaisance**.

Bien évidemment, cela ne veut pas dire qu’il ne faille pas faire preuve de psychologie lors d’une séance. Face à certaines annonces, il est indispensable de faire preuve d’**empathie** et de **tact**.

Faire preuve d’humilité

La voyance est une **faculté** parfois **capricieuse**. Si celle-ci peut s’avérer des plus formidables, parfois, cela ne fonctionne pas. Il faut l’accepter.

Aucun voyant ne ressent sur commande, c’est pour cela que la plupart des professionnels utilisent ce que l’on appelle un support (cartes, tarot, oracle, runes, numérologie, ...).

Aucune emprise

Quelles que soient les informations que je vais vous livrer durant notre entretien, elles ne doivent en aucun cas influencer vos choix. Vous devez **VIVRE votre vie**.

Le but de la voyance n’est pas de vous permettre de prendre une décision (changer de travail, rompre, etc ...). **Décider, choisir, cela vous appartient**.

Ainsi, le temps d’une séance, je vous “offre” seulement à mon humble niveau la possibilité de vous projeter dans votre avenir (ou une partie). Une fois le rendez-vous terminé, je vous laisse reprendre le cours de votre vie. Je ne fais aucun suivi d’après consultation. Libre à vous de me recontacter si les prédictions transmises se réalisent. Je me tiens à distance de votre vie afin que vous restiez **acteur de celle-ci**.

Lutter contre la dépendance

Le but de la voyance est de vous informer des grandes ou moyennes échéances qui vous attendent, non de vous enfermer dans un schéma de dépendance.

JE ME DONNE DONC LE DROIT DE VOUS REFUSER UNE CONSULTATION SI VOS DEMANDES ME SEMBLANT TROP PROCHES.

Refusant d'être un "dealer" de l'avenir, si j'estime que vous abusez de la voyance et que celle-ci est votre drogue ou votre remède à votre mal-être, je ne vous accorderai aucun rendez-vous et vous suggérerai d'entreprendre un travail thérapeutique,

La voyance, l'astrologie et tout autre art divinatoire n'ont pas pour fonction de se substituer à un psy.

"En tant que praticienne, je m'engage à respecter le libre-arbitre de mes consultants et m'interdis d'exercer une quelconque influence sur eux.

Je m'interdis d'abuser de la naïveté ou de la crédulité de personnes en situation de faiblesse ou de fragilité, de profiter ou d'exploiter la faiblesse, la solitude ou la tourmente affective des personnes seules, des personnes âgées, malades, handicapées...

Je m'interdis de me livrer à des mises en scène ou à des manœuvres susceptibles d'induire le client en erreur."

Publicité et charlatanisme

En tant que professionnelle des arts divinatoires, je me dois de contribuer à la lutte contre le charlatanisme ; toute publicité doit être loyale et véridique.

Obligation d'information et de renseignements

"Je m'engage à informer avec bienveillance mes consultants et à répondre en toute honnêteté à toute question que ceux-ci formuleraient. Cette obligation d'information doit être respectée, sans que le consultant ait à se déplacer ou à rencontrer le praticien pour les obtenir.

Le professionnel s'engage à informer chaque client :

- * du champ d'application et des limites des arts divinatoires
- * de la durée approximative de la consultation
- * de ses honoraires, prix, tarifs."

Merci par avance
Luna L'Eveil Lunaire
